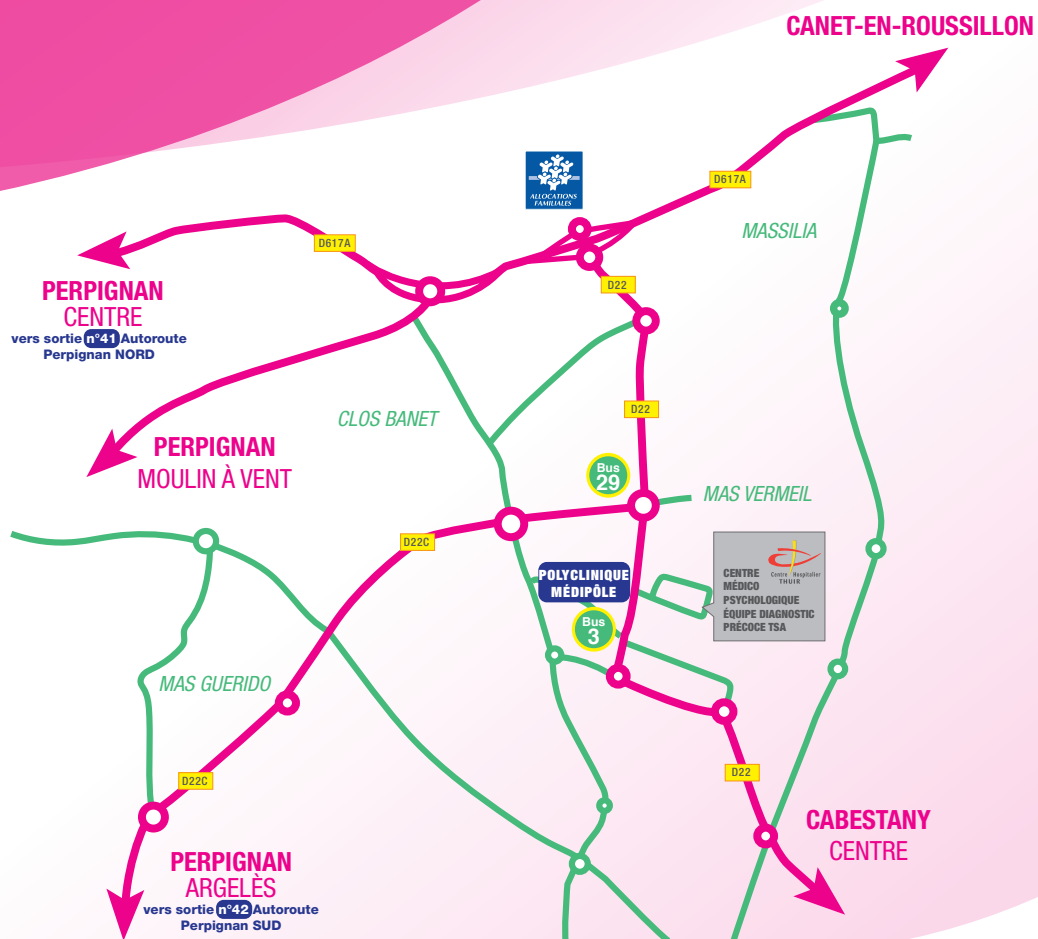


# Plan d'accès



ENCRE VERTE - Tél. : 04.68.61.07.00 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Coordonnées GPS du Centre : Latitude : 42.691931 | Longitude : 2.936487

**CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE AVICENNE**

10 -12 rue Ibn Sinaï dit Avicenne • 66330 CABESTANY

Tél. 04 30 53 12 33 • Fax 04 30 53 12 38

antenne.cra@ch-thuir.fr

[www.ch-thuir.fr](http://www.ch-thuir.fr)



Equipe inter-départementale  
diagnostic précoce des troubles du spectre  
de l'autisme inter-départementale  
Aude et Pyrénées-Orientales.

Associée au Centre Ressources  
Autisme Languedoc-Roussillon



Dépistage, diagnostic et évaluation de l'autisme et des  
troubles du spectre autistique des enfants et des adolescents

## Quelles sont nos missions ?

L'équipe interdépartementale diagnostic précoce des troubles du spectre de l'autisme est une structure médico-sociale chargée du dépistage, du diagnostic et de l'évaluation de l'autisme et des troubles du spectre autistique, du soutien aux parents et aux équipes en lien avec les différents acteurs des milieux sanitaires, médico-sociaux, éducatifs et associatifs. Elle concerne les enfants et adolescents des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Elle n'assure pas directement les soins mais intervient en articulation avec les dispositifs de soins.

Elle participe à des actions de formation et de recherche menées par le Centre de Ressources Autisme du Languedoc-Roussillon.

## QUELS SONT LES PERSONNES à votre écoute ?

L'équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité médicale d'un pédopsychiatre, praticien hospitalier, est composée d'une psychologue, d'une psychomotricienne, d'une orthophoniste, de deux éducateurs et d'une secrétaire. La coordination est assurée par un cadre de santé.

## QUAND NOUS contacter ?

L'équipe interdépartementale diagnostic précoce des troubles du spectre de l'autisme est ouverte **le mardi et le jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00.**

## QUELLES SONT NOS MODALITÉS D'INTERVENTION ?

### À la demande des parents sur indication médicale

(Centre Médico-Psychologique, hôpital de jour, Centre Médico Psychopédagogique, CAMSP, PMI, Service de Pédiatrie, pédiatre et pédopsychiatre).

Dans tous les cas :

- 1 ➤ **Contact**er par courrier ou téléphone le secrétariat.
- 2 ➤ **Un questionnaire** sera adressé aux parents. Il sera à renvoyer avec un courrier médical (pédopsychiatre ou médecin qui suit l'enfant) motivant la demande d'évaluation.
- 3 ➤ **La demande de consultation** sera prise en compte à réception du dossier complet.
- 4 ➤ **Après examen du dossier** par l'équipe, un calendrier de consultations sera proposé.



## Comment se déroulent les évaluations ?

L'accueil se fait selon les rendez-vous fixés pour une session de 3 demi-journées. Une restitution est ensuite faite auprès des parents lors d'un entretien également planifié.